

Bulletin d'inscription

Version 2.0
du 12/12/16

Page 1/2

L'entreprise :

SIRET : Date de début d'activité :/...../.....

Nom :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tél. :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Courriel :

Activité(s) :

Code NAFA : Nombre de salariés : Nombre d'apprentis :

Le stagiaire :

NOM : Prénom :

Date de Naissance :

Tél. :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Courriel :

Statut : **Chef d'entreprise artisanale non salarié** **Chef d'entreprise artisanale salarié**
 Conjoint collaborateur **Conjoint associé**
 Salarié **Autre** Précisez:

Souhaite participer au(x) stage(s) suivant(s) :

Intitulé : Date(s) :

Intitulé : Date(s) :

Intitulé : Date(s) :

Intitulé : Date(s) :

Cette inscription, valable pour une personne, ne sera prise en compte qu'accompagnée du règlement suivant :

Pour les chefs d'entreprise artisanale salariés ou non, conjoints collaborateurs ou conjoints associés : les frais administratifs (20 € par jour de formation) et un chèque de caution de 150,00 € par formation sauf pour les formations spécifiques (voir au verso).

Pour les salariés, les demandeurs d'emploi et les autres publics : nous contacter au 03.60.127.161 pour obtenir un devis.

Je m'inscris suite :

démarche personnelle Présentation lors du Stage de Préparation à l'Installation catalogue/plaquette emailing
 relance téléphonique campagne sms suite formation CMA rendez-vous technicien CMA: (Nom) _____

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SOMME

Siège social : Cité des Métiers et de l'Artisanat

7, rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES

Adresse postale : 7, rue de l'Île Mystérieuse – CS 51006

80332 LONGUEAU CEDEX

Tél.: +33 3 60 127 161

Internet : www.cma80.fr – Courriel : ddef@cma80.fr

Le ___/___/___ à _____

Cachet et Signature

Conditions générales de vente

FRAIS ADMINISTRATIFS

- 20 Euros/jours de formation sauf pour les formations spécifiques

COUT PEDAGOGIQUE ET PRISE EN CHARGE :

- Chef d'entreprise artisanale salarié ou non, conjoint collaborateur, conjoint associé ou auxiliaire familial : le coût pédagogique de 280€ par jour de formation est entièrement financé par le Conseil de la formation Hauts-de-France (dans la limite de 100 heures de formation par an).
- Salarié : une intervention financière de la part d'un O.P.C.A. peut être demandée.
- Demandeur d'emploi ou autre public : veuillez nous contacter pour connaître les conditions de prises en charge possibles.
- Pour les entreprises n'appartenant pas au secteur des métiers de la Somme : une intervention financière de la part d'un O.P.C.A. peut être demandée.

FORMATIONS SPECIFIQUES (FRAIS ADMINISTRATIFS ET CAUTION) :

	Frais administratifs	Caution
« Anglais niveau 1 » pour les 22 séances de formation	60 euros H.T.*	1100 euros H.T.*
« Anglais niveau 2 » pour les 12 séances de formation	50 euros H.T.*	600 euros H.T.*
« Anglais niveau 3 » semestre 2 2017	50 euros H.T.*	250 euros H.T.*
« Anglais niveau 4 » pour les 9 séances de formation	50 euros H.T.*	450 euros H.T.*
« Module Gestion et management » de l'ADEA pour les 26 séances de formation	50 euros H.T.*	1450 euros H.T.*
« Vendre aux meilleurs prix : maîtriser les étapes clés des chantiers de BTP » pour les 2 jours de formation	40 euros H.T.*	270 euros H.T.*

Les règlements sont à libeller à l'ordre de la CMA 80.

En cas d'annulation par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme :

- Tous les règlements seront restitués à l'entreprise, ou pourront servir d'avoir pour un autre stage.

En cas de désistement par le stagiaire :

- Dans un délai inférieur à 8 jours ouvrés avant la date du début de la formation, les règlements totaux (frais administratifs + coût pédagogique + chèque de caution) seront gardés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme pour couvrir les frais pédagogiques engagés.

En cas d'abandon par le stagiaire en cours de formation :

- Le chèque de caution sera conservé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme.

*Etablissement non assujetti à la TVA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SOMME

Siège social : Cité des Métiers et de l'Artisanat

7, rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES

Adresse postale : 7, rue de l'Île Mystérieuse – CS 51006

80332 LONGUEAU CEDEX

Tél.: +33 3 60 127 161

Internet : www.cma80.fr – Courriel : def@cma80.fr

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Le ___/___/___ à _____

Cachet et Signature